

COMMISSION CITOYENNE
COMPTE-RENDU de la REUNION N°5
 du mardi 28/09/2021
 en **Mairie**

Prochaine réunion
 le mardi 12/10/2021
 en **Mairie**

	STRUCTURE	NOM	Prénom	Présent
COLLEGE CITOYENS		ANDIA	Marine	X
		DUPUIS	Corinne	X
		GAUZERE	Aurèle	X
		GRIMAUD	Sophie	
		LETANG	Amélie	X
		POLI	Emmanuelle	X
		ZIMMERMANN	Maritxu	X
		BONNET	Patrice	X
		BOURDON	Maxime	X
		CAMPOMANES	Manuel	X
		DUFIET	Sylvain	X
		FLAMENT	Jean-Marie	X
		MICHEL	Nicolas	X
		ROCHE	Hervé	X
	TAPIA ARADILLA	Arnau	X	
COLLEGE ASSOCIATIONS	Bidart Union Club	ARGAGNON	Dominique	X
	Bidart Océan Club	SCHAUBES	Nicolas	
	Bidarteko Surf Club			
	Kostakoak de Bidart			
	Bidarteko Dojo	FALOURD	Patricia	
	Tennis Club de Bidart			
	Kurbaren Bila	COLSY	Damien	X
	Batterie Fanfare Alegera	POYDESSUS	Nicolas	
BUREAU D'ETUDES	Phytolab	TANT	Mélanie	
	Interland	MOREUX	Alizée	
	Interland	VIVES	Camille	
AMO CONCERTATION	Groupe HER	TRABUT	Louis	
	MM	MILOU	Camille	
	MM	MARTY	Mariette	X

Mme Christine Cayzac et M. Marc Campandegui ouvrent la réunion, accueillant et remerciant les membres présents de la commission citoyenne.

La qualité du travail mené par la commission et l'intérêt qu'il suscite au sein des services et des élus de la ville de Bidart sont soulignés.

La réunion ouvre la phase de définition des enjeux, avec pour premières thématiques abordées: la définition des enjeux environnementaux et de gestion des risques, thématiques choisies intentionnellement pour inciter les participants à hiérarchiser les enjeux portés par Uhabia 360°.

Il est rappelé aux participants que le périmètre et les thématiques de réflexion fixent le cadre des débats. Afin de mener des échanges fructueux, chacun est invité à respecter ce cadre. Il n'est pas exclu qu'en fonction de la pertinence des apports de la commission citoyenne à l'étude urbaine sur le secteur de l'Uhabia, les idées issues de la concertation Uhabia 360 puissent inspirer d'autres projets, et/ou être utilisées comme expérimentation pour développer des actions sur d'autres secteurs.

Le programme de la réunion est détaillé, avec toujours pour objectif de trouver le juste équilibre entre apports d'information et ateliers de réflexion.

1. LANCEMENT DE LA PHASE ENJEUX

Restitution du COTECH de présentation du diagnostic

Le schéma de fonctionnement du dispositif est rappelé : les travaux et contributions citoyennes, au même titre que les études menées par le Bureau d'Etudes et les prescriptions réglementaires et techniques émises par les partenaires institutionnels, sont soumises à la validation du Comité de pilotage, assisté du Comité technique.

Le diagnostic mené par le Bureau d'Etudes est présenté.

Les élus soulignent le fait que la présentation a été effectuée à plusieurs voix lors du Cotech : le bureau d'études (Phytolab et INterland) et l'équipe en charge de la concertation (groupe HER et Mariette Marty) se sont exprimés sous une forme de dialogue, dans une logique de complémentarité.

Le document élaboré par Phytolab intègre en effet les données issues du travail de la commission, de façon précise et exhaustive, pour chaque secteur.

La définition des enjeux, le cœur de la concertation autour des études urbaines

Sur un total de 14 réunions et 5 marchés aux idées et aux questions, 5 réunions et 2 marchés seront consacrés à la définition des enjeux. L'importance de cette phase de réflexion dans

le processus est explicitée : il va s'agir d'identifier et de hiérarchiser ce qui sera gagné ou perdu au terme de la démarche, et d'y associer les objectifs à atteindre. Ce temps de débat et de discussion suivant une approche thématique est le préalable qui permettra ensuite de choisir avec discernement les propositions à mettre en œuvre.

2. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET GESTION DES RISQUES

Paroles d'experts

Elise Semeteys, chargée de mission environnement - sécurité à la Mairie de Bidart, expose les spécificités du secteur de l'Uhabia :

- Les Zones de protection environnementale : Natura 2000 et ZNIEFF
- Les risques d'inondation : PPRI, PAPI, GEMAPI
- Le dispositif de porte à clapets

En l'absence du représentant de la direction cours d'eau et bassins versants de la CAPB, elle présente les actions menées dans le cadre de la compétence GEMAPI, en matière de gestion des milieux aquatiques :

- Entretien des cours d'eau ;
- Valorisation des zones humides.

Le support de présentation projeté au cours de la réunion et joint en annexe illustre et explicite ces données.

Définition des enjeux et objectifs environnementaux et de gestion des risques

Les participants sont invités à travailler en demi-groupes, chaque groupe travaillant sur une thématique alternativement, pour échanger ensuite en groupe complet et synthétiser les débats.

2 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX & GESTION DES RISQUES

▶ DÉFINITION DES ENJEUX ET OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX EN 1/2 GROUPE

Echanges et débats en présence des experts, pour définir :

- ▶ les enjeux environnementaux
- ▶ et leurs objectifs associés

▶ DÉFINITION DES ENJEUX ET OBJECTIFS DE GESTION DES RISQUES EN 1/2 GROUPE

Echanges et débats en présence des experts, pour définir :

- ▶ les enjeux de gestion des risques
- ▶ et leurs objectifs associés

5^{ème} réunion de la COMMISSION CITOYENNE 28/09/2021

Les échanges se sont avérés plus chronophages qu'il n'y paraissait et chaque demi-groupe aura abordé une seule des deux thématiques. Une présentation des réflexions respectives a pu être effectuée en fin de réunion, et des échanges ont pu avoir lieu.

L'enjeu de pollution a été identifié par les 2 demi-groupes malgré les thématiques différenciées. Celui-ci peut donc être considéré comme majeur.
Le résultat exhaustif des échanges est retranscrit en annexe du présent compte-rendu.

3. ECHANGES ET CLOTURE

Le programme de la prochaine réunion qui aura pour objet la définition des enjeux de paysage et d'identité est abordé.

La CC6 aura lieu mardi 12 octobre, à 18h en Mairie de Bidart.